DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur tout le Territoire Communal. Les animaux errants pourront être dirigés vers le Chenil Intercommunal aux frais du propriétaire. Les gardes-chasse sont habilités à verbaliser les propriétaires de chiens en divagation dans la réserve de chasse.

CIRCULATION INTERDITE DANS L'ALPAGE COMMUNAL

Toute circulation est interdite sur la piste forestière qui dessert l'Alpage du Séchon :

- Côté Notre Dame Des Millères (par l'Ébaudiaz)
- Côté Monthion

... sauf pour les besoins communaux, pour son entretien par les associations dédiées, les entreprises autorisées, l'O.N.F. et les alpagistes.

Tout contrevenant sera verbalisé selon les règles en vigueur.

BRUITS DE VOISINAGE

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend...

Arrêté du 9 Janvier 1997 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le Département de la Savoie.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les Jours Ouvrables:

- De 08h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 19h 30 Les Samedis :
- De 09h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00 Les Dimanches et Jours Fériés :
- De 10h 00 à 12h 00

ARLYSÈRE

Siège :

L'Arpège,

2 Avenue des Chasseurs Alpins - BP 10108,

73 200 ALBERTVILLE.

2 04 79 10 48 48 - contact.arlysere.fr

Eau et Assainissement :

Service eau : 04 79 37 14 34 **T** Urgence eau : 04 79 31 79 85.

Service assainissement: 04 79 37 44 46 Turgence assainissement: 06 73 85 94 00. eau.assainissement.arlysere.fr.

i.assaimssement.arrysere.ir.

Déchèterie de Gilly Sur Isère :

2 04 79 37 03 87

Été: du Lundi au Samedi*: 08h 00 à 12h 30 / 13h 30 à 18h 00 - Dimanche: 09h 00 à 13h 00. **Hiver**: du Lundi au Samedi: 09h 00 à 12h 30 / 14h 00 à 17h 00 - Dimanche: 09h 00 à 12h 00.

*Été: journée continue le Samedi: 08h 00 à 18h 00.

Moins on fait de bruit, Mieux on s'entend!



